

Demande d'informations

Je désire, sans aucun engagement de ma part, recevoir une proposition d'assurance Navigation de Plaisance **Alizés Croisière**.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ de _____ heures à _____ heures.

Pour le bateau suivant :

Voilier Utilisation régates : oui non

Bateau à moteur : Ski nautique : oui non

Modèle : _____

Nom du constructeur : _____

Année de construction : _____

Longueur : _____

Puissance réelle du ou des moteurs : _____

Combustible : Essence Diesel

Valeur totale d'assurance : FRF _____ EUR _____

Le bateau séjourne-t-il à terre ? oui non

Si oui, combien de temps ? _____
(de date à date)

Port d'attache : _____

Antécédents : _____

Date d'échéance principale : _____

Compagnie d'Assurances actuelle : _____

*Pour de plus amples renseignements,
votre conseiller AGF est à votre disposition*



Les informations nominatives sont collectées à titre confidentiel dans le respect de la loi n° 78-17 du 06.01.78

Document non contractuel
AGF I.A.R.T. : Société anonyme au capital de 841 170 128 euros. 542 110 291 R.C.S. Paris
Entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 87, rue de Richelleu 75002 Paris.

COM06023 - 02.01 - PHOTO THEQUE VLOO



Plaisance

Alizés Croisière



Assurance

Particuliers

Plaisance

Naviguez sans souci !

Vous faites de la croisière et vous avez besoin d'un contrat simple au plus juste prix : **Alizés Croisière** est fait pour vous !

Un ensemble de garanties indispensables



Domages et pertes subis par le bateau

- pendant la navigation (nauffrage, échouement, abordage, collision, incendie, explosion ou autres accidents),
- pendant son séjour à flot ou à sec.



Vol total / Vol partiel

- vol ou dommages causés par une tentative de vol,
- vol des objets et des effets personnels à l'intérieur du bateau,
- vol du moteur amovible, de l'annexe ou de l'engin de sauvetage.



Responsabilité civile

Garantit les accidents matériels ou corporels, causés à des tiers, y compris les personnes transportées à titre gratuit.



Défense pénale et recours

En cas de procédure, d'enquête, d'expertise, Le Service Protection juridique se charge :

- d'organiser votre défense,
- d'obtenir amiablement ou judiciairement réparation d'un préjudice subi par vous ou vos passagers.

Les compléments gratuits

- ▶ **Risques de dommages au bateau en cours de transport** par route ou par chemin de fer.
- ▶ **Responsabilité Civile étendue aux membres de la famille.** Votre conjoint, vos parents, et vos enfants sont également couverts pour les dommages corporels dont vous êtes responsable.

Bénéficiez du crédit de franchise

Un système de réduction de franchise évolutif en cas de non sinistre.

Pour certaines unités, et dans des conditions précises, la franchise fixée pour la garantie Dommages et Pertes sera réduite en fonction du nombre d'années d'assurances révolues sans aucune déclaration de sinistre, selon le barème suivant :

- ▶ - 25 % de réduction après un an d'assurance.
- ▶ - 50 % de réduction après deux ans d'assurance.
- ▶ - 75 % de réduction après trois ans d'assurance.
- ▶ **Suppression de votre franchise** après quatre années d'assurance et plus.

Le nombre d'années pris en compte pour la réduction est calculé à partir de la date d'effet du contrat.

Vous pouvez reconstituer un crédit de franchise dès l'échéance suivant un sinistre

Consultez-nous !

La réduction s'applique à pratiquement toutes les unités,

- ▶ si le bateau est utilisé à des fins d'agrément personnel,
- ▶ si le sinistre a lieu dans les zones fixées aux Dispositions Générales ou en cas d'extension prévue aux dispositions particulières à toute la Méditerranée sans franchise du Bosphore et du Canal de Suez.

Profitez de nos tarifs !

Bateau garanti en Dommages, Vol total, Vol partiel, R.C., Déf. pénale et recours. Régates avec surprime	NAVIGATION EN MER	NAVIGATION INTÉRIEURE exclusivement **
FLETCHER ARROSTREAK 17 GTS année 1995 Moteur fixe essence 145 CV, valeur 51 000 F	1 134^F TTC 172,88 €*	907^F TTC 138,27 €*
SUN ODYSSEY 24.2 année 2000 Valeur 135 000 F	1 397^F TTC 212,97 €*	1 118^F TTC 170,44 €*
ANTARES 7, 10 année 1999 Moteur diesel 105 CV, valeur 230 000 F	2 029^F TTC 309,32 €*	1 622^F TTC 247,27 €*
BAVARIA 34 année 2000 Valeur 420 000 F	3 062^F TTC 466,80 €*	2 450^F TTC 373,50 €*

*Valeur d'un euro = 6,55957 F.

Tarif, valable jusqu'au 31/12/2001, applicable aux affaires nouvelles sous réserve de l'absence de sinistre au cours des 24 derniers mois.

Maîtrisez votre budget !

- ▶ Votre cotisation est réduite au minimum grâce à cette utilisation particulière du bateau.**
- ▶ L'expertise préalable souvent coûteuse n'est plus nécessaire dans certains cas.
- ▶ Une réduction de cotisation vous est accordée en cas de séjour à terre du bateau et/ou de bons antécédents.
- ▶ Vous avez la possibilité de fractionner votre règlement.

N'hésitez plus !

En plaisancier avisé, faites le point sur votre contrat Plaisance en renvoyant la demande d'informations jointe et naviguez sans souci avec **Alizés Croisière**.